

**M. David Lewis (York-Sud):** Le premier ministre sait très bien que nous n'avons pas parlé de 4 p. 100 comme l'équivalent du plein emploi et ne devrait pas le dire. A la suite de la démission de deux ministres qui étaient en désaccord avec la politique économique du gouvernement, celui-ci réévalue-t-il ces politiques? Ou bien la démission de l'honorable député de Duvernay indique-t-elle que le gouvernement s'en tient aux politiques qu'il a mises en œuvre jusqu'ici?

**Une voix:** Il réévalue le cabinet.

**Le très hon. M. Trudeau:** Si le député veut nous aider à concilier les remèdes proposés par les deux représentants en matière de politique économique, je veux bien accepter son aide et ses conseils. Mais le député sait que la démission des deux ministres n'a pas eu lieu à la suite de désaccords sur la politique économique.

#### LA PROPRIÉTÉ ÉTRANGÈRE—LA DÉCLARATION PROMISE PAR LE GOUVERNEMENT

**M. David Lewis (York-Sud):** Étant donné la teneur de la lettre de démission du député de Duvernay, puis-je demander au premier ministre si le cabinet a fini par se prononcer sur sa politique relative à la propriété étrangère et à la façon de protéger, dans l'intérêt du Canada, les industries de ressources canadiennes? Quand nous fera-t-il sa déclaration sur la question de la propriété étrangère qu'il nous promet depuis si longtemps?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous avions espéré que le congrès du Nouveau parti démocratique apporterait quelques idées nouvelles sur cette question, mais je puis assurer à la Chambre qu'en ce qui concerne la propriété étrangère, nous avons poussé plus loin l'étude du problème que le parti du député.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà eu l'occasion de noter que je suis très sensible à l'humour du premier ministre, où il lui arrive d'être bien plus à la hauteur que dans son analyse des faits. Je me permets de demander au premier ministre de bien vouloir répondre à notre question et de nous dire quand lui-même ou un membre de son cabinet fera une déclaration sur la propriété étrangère.

**Le très hon. M. Trudeau:** Nous ferons une déclaration à ce sujet avant le NPD, monsieur l'Orateur.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Après s'être entraîné pendant trois ans à exercer ses fonctions, le premier ministre n'est-il pas capable de prendre quelques décisions de son propre chef?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

\* \* \*

#### L'INDUSTRIE

#### LES MINES—AIDE À L'EXPLORATION AU NOUVEAU-QUÉBEC

[Français]

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

[Le très hon. M. Trudeau.]

Au cours de la semaine, le ministre a annoncé la reprise du programme d'aide à l'exploration minière et a précisé qu'une somme de deux millions de dollars y sera affectée. Le ministre peut-il nous dire si une partie de cette somme pourra s'appliquer à l'exploration minière au Nouveau-Québec?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Non, monsieur l'Orateur. Mon annonce avait trait à l'exploration minière dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

**M. Laprise:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement envisage la possibilité d'accorder une aide à l'exploration minière dans cette vaste région qui fait aussi partie du Canada?

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, on ne peut pas le faire, parce que les ressources naturelles à l'intérieur des frontières de la province de Québec relèvent de la compétence du gouvernement provincial.

\* \* \*

#### LE PÉTROLE

#### LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LES ENTRETIENS AVEC LES AUTORITÉS AMÉRICAINES—L'ÉTUDE PORTANT SUR L'ENVIRONNEMENT—L'ATTITUDE DU CANADA

[Traduction]

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au premier ministre, porte sur la réunion du 3 mai entre des représentants des États-Unis et du Canada. Selon le secrétaire américain de l'Intérieur, une étude finale sur l'environnement pourrait être terminée à la mi-septembre 1971. Le gouvernement canadien et ses fonctionnaires estiment-ils que ce délai est vraiment suffisant?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je crains ne pas pouvoir répondre à la question. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a abordé le sujet hier, mais je n'en connais pas le détail.

**M. Macquarrie:** Le ministre peut-il nous dire, puisque la réunion doit avoir lieu dans quelques jours, si le gouvernement canadien a maintenant une opinion à présenter aux fonctionnaires américains au sujet du projet de pipe-line transalaskien?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je sais que M. Sharp a fait...

**Une voix:** Règlement.

**Le très hon. M. Trudeau:** Je sais que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait connaître sa position à la Chambre et ailleurs, comme d'autres membres de notre caucus. Mais, en outre, je suis certain qu'ils auront à Washington des entretiens sérieux et qu'on approfondira davantage la politique.